



*Assemblée des Supérieurs Majeurs
en République Démocratique du Congo*

Président

N. Réf. : P/ASUMA/011/017

Kinshasa, le 02 Octobre 2017

COMMUNIQUE DE LA PRESIDENCE NATIONALE / ASUMA

Concerne : Démission du Président National de l'Assemblée des Supérieurs Majeurs

Eminence,

Excellences,

Révérends Pères Supérieurs majeurs,

Révérends Frères Supérieurs majeurs,

Révérendes Mères Supérieurs majeures

Messieurs les Abbés

A travers cette annonce, je voudrais porter à votre connaissance, qu'en date du 16 Septembre 2017, il a plu au Très Révérend P. Michael Brehl, Supérieur général de la Congrégation des Rédemptoristes à Rome, de me désigner **Coordinateur de la Conférence des Rédemptoristes d'Afrique et Madagascar**, pour continuer la mission de la Congrégation dans cette région du monde.

De ce fait, comme les stipulent les Statuts de l'Assemblée des Supérieurs Majeurs en RD Congo, en leur Art 18 §4 : « *si, en cours de mandat, le Président national cesse d'être Supérieur majeur, c'est le Vice -président qui lui succède avec tous les pouvoirs du Président, pour finir le mandat en cours(...)* ».

Je dépose donc ma démission à la charge de Président National de l'Assemblée des Supérieurs Majeurs.

Avec mes sincères sentiments de gratitude à l'égard de toutes les instances et autorités ecclésiastiques ainsi qu'aux collaborateurs qui m'ont aidé à assumer cette responsabilité jusqu'en ce jour.

Que la Vierge Marie Mère du Perpétuels Secours nous accompagne sur la route de la mission.

Fraternellement dans le Christ Rédempteur

P. Zéphirin LUYILA Ndongala, cssr

